



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Comité Technique d'Etablissement du 17 juin 2016

Représentants du personnel : Cfdt (S.Poulnois et P.Fourmigué) + CGT, FO, UNSA

Direction Générale : Bernard Larrourou, la SG-DRH (Sylvie Moreau), la SG adjointe (Véronique Wormser), la DRH adjointe (Christine Mistral), le Service Dialogue Social (Stéphanie Vidal & Elise Kamuhanda).

Secrétariat externalisé (assuré par SCRIBE.NET, société de service) qui prépare le compte-rendu officiel que vous pouvez trouver après approbation sur <http://intra.cerema.i2/spip.php?rubrique585>

Secrétaire-adjoint de séance (Ph.Garcia).

Déclaration liminaire Cfdt et réponses du Directeur Général à nos questions (voir en fin de document)

1 – RITT : Règlement Intérieur Temps de Travail (V1 pour débat)

La **SG adjointe**, Véronique Wormser, rappelle la méthode de travail avec les représentants syndicaux, au cours des 12 derniers mois, pour aboutir à cette V1.

Revoir notre « 2 pages » Cfdt: http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/cerema/doc16/cerema_23-05-16_ritt.pdf

La SG adjointe expose ensuite, sur un diaporama très clair, les 25 points dits « *singuliers* », dans le sens où ils présentent des évolutions notables par rapport aux RI actuels des DTer/DTec.

La **Cfdt** salue une nouvelle fois la méthode et l'implication tant des représentants de l'administration que des représentants syndicaux assidus aux réunions.

Des débats s'engagent sur des points parfois de détail, souvent déjà discutés dans les 12 réunions de travail puis de concertation.

Pour l'expérimentation de la semaine de 4 ou 4.5 jours, les modalités restent à écrire.

Le comité de suivi va bientôt avoir du travail...

Les débats vont désormais avoir lieu dans les CTSS des 11 directions sur cette même V1. Le Siège les complètera pour préparer la V2 qui sera présentée pour avis au CHSCTE puis au CTE de fin sept.	DT	Date
	Dter NC	21/06/16
	Dter Med	23/06/16
	Dter SO	23/06/16
	Dtec ITM	23/06/16
	Dtec EMF	23/06/16
	Dter Ouest	27/06/16
	Dter Est	28/06/16
	Dtec TV	01/07/16
	Dter CE	04/07/16
	Dter NP	05/07/16
	Dter IdF	05/07/16

Pour finir, nous tenons à rappeler que :

Aucune organisation syndicale ne peut se prévaloir à elle seule, des avancées obtenues. Elles sont en effet le résultat d'un travail collectif de l'ensemble des représentants du personnel et d'un réel esprit d'ouverture de la direction générale du Cerema.

2 – Bilan Social 2015 du Cerema (pour débat)

Fabien Blaise (Siège/DRH) est présent en tant qu'expert de l'administration.

Toutes les organisations syndicales soulignent la **quantité et la qualité du travail**.

Par rapport au Bilan Social 2014, de nombreux points ont été rajoutés, suite aux demandes des représentants du personnel et aux remarques des 278 agents qui ont répondu au questionnaire http://intra.cerema.i2/IMG/pdf/retour_enquete_BS2014_A3_v3_cle051116-1.pdf

Les comparaisons avec 2014 ne figurent pas pour tous les items car les données, soit n'existent pas, soit sont trop hétérogènes pour être exploitables (écarts par exemple).

Quelques données clés pour 2015 :

- Effectifs :
 - **3 092** agents au 31/12/2015 (-1.6% en un an), dont 85 CDD (en forte hausse)
 - Catégorie : 36% A, 39% B, 20% C, 5% OPA
 - Age moyen : **44 ans** (en légère baisse)
 - **Femmes : 36%** (en légère hausse)
 - Travailleurs en situation de **handicap** : 4.16%. Comme il est inférieur au taux de 6%, le Cerema a versé 200 k€ au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (FIPH)
- Stagiaires et vacataires :
 - **321 stagiaires non fonctionnaires**, dont 61% avec gratification moyenne de 703 €/mois
 - **40 stagiaires fonctionnaires** (durée moyenne des stages : 3 mois).
 - **213 vacataires** recrutés pour une durée moyenne de 66 jours (équivalent à **44 ETPT**)
- Mobilités, promotions, formation, accidents :
 - 251 entrées, mais 302 départs (dont 106 retraités) ; **solde de -51** (soit un retraité sur deux)
 - **46 mutations** internes entre Directions du Cerema
 - Nombre de **promotions** en hausse de 9% (2.5% pour les C)
 - **Formation continue : 4,5 jour/agent** en moyenne (mais 30% des agents n'en ont eu aucun)
 - **57 accidents** du travail (+9) et 24 accidents de trajet
- Temps de travail :
 - 91% des agents en modalité **4 bis** (38h30/semaine)
 - 15% travaillent à **temps partiel** (28% des femmes et 7% des hommes)
 - 6,45 jours de congé **maladie** ordinaire par agent (6.3 en 2014)
 - 87% des agents ont un **CET**
 - 60% des agents ont été **écrêtés** au moins une fois (base mensuelle) dans l'année
 - Télétravail : 30 agents en **travail déporté**, dont 25 à la DTecITM.
- Dialogue social
 - Nombre de jours consacrés par les représentants syndicaux, aux réunions :
 - organisées par le **Siège** : 232 jours
 - organisées par leurs **Syndicats** : 357 jours
 - frais de déplacement pour réunions syndicales : 26 644 €.
 - nombre de jours de **grève** : 122 (contre 218 en 2014).


3. Situation des effectifs (pour débat)

NON TRAITE => REPORT au CTE du 12 juillet (avec point sur le dernier cycle de mobilité 2016-09).

La **Cfdt** vous livre quand même son tableau personnalisé et son analyse :

Direction	effectifs en ETP au...				variation 2ans 4mois		Trié par variation croissante	
	janv 2014	dec 2014	dec 2015	avr 2016	en ETP	en %		
DTecEMF	175	169	168	172	-3	-2%	DTerMed	-9%
DTecITM	172	173	166	167	-5	-3%	DTerNP	-6%
DTecTV	142	147	144	146	3	2%	DTerIdF	-5%
DTerCE	461	455	445	438	-23	-5%	DTerCE	-5%
DTerEst	259	260	253	252	-7	-3%	DTerSO	-5%
DTerIdF	206	199	193	196	-10	-5%	DTerOuest	-3%
DTerMed	348	334	324	315	-32	-9%	DTecITM	-3%
DTerNC	320	319	315	311	-9	-3%	DTerNC	-3%
DTerNP	256	250	242	241	-15	-6%	DTerEst	-3%
DTerOUE	324	324	309	313	-11	-3%	DTecEMF	-2%
DTerSO	297	294	291	283	-14	-5%	DTecTV	2%
Siège	88	121	137	138	50	56%	Siège	56%

Cerema	effectifs en ETP au...				variation 2ans 4mois	
	janv 2014	dec 2014	dec 2015	avr 2016	en ETP	en %
A	1 057	1 073	1 081	1 087	30	2.9%
B	1 203	1 194	1 170	1 152	-50	-4.2%
C	631	620	583	582	-49	-7.7%
OPA	159	157	153	149	-9	-5.8%
Total	3 049	3 045	2 987	2 971	-78	-2.6%



Du fait des temps partiels, le nombre total d'agents (**3 070**) est encore un peu au-dessus de la barre psychologique des 3 000 (en ETP, il est à 2 971).

Avec -32 ETP (soit -9%), la DTer MED a payé le plus lourd tribut en effectifs, depuis la création du Cerema au 1^{er} janvier 2014.

Suivent les **4 DTer NP-IdF-CE-SO** (-5 à -6%). Seule la **DTecTV** sauve la mise (+2%).

En 2 ans et 4 mois d'existence, les 8 DTer ont perdu 122 ETP.

C'est comme si la moitié d'une DTer (NP ou EST) avait disparu !

Quant au **Siège**, il a atteint désormais le plafond annoncé de 140 agents (138 ETP). A suivre...

En terme de **catégories**, rien de nouveau, les A sont de plus en plus nombreux, au détriment des autres, surtout des C. Nous n'avons pas le détail par A/A+ ou B/B+, ni par technique/administratif.

Nota : ces chiffres au 30 avril 2016 ne tiennent pas compte des deux derniers cycles de mobilité. L'année 2016 risque donc de connaître une baisse des effectifs au moins égale à celle de 2015 (-58 ETP).

4 – Formation reçue au Cerema (pour débat)

Diaporama présenté par Martine SIMONIN (Siège/DRH). Un nouvel A+ viendra la renforcer.

Elle met en évidence la **grande hétérogénéité de l'organisation de la formation dans les 11 DT**. Certaines ont gardé un agent dédié, à temps plein, ont conservé une CLF, disposent de plans de formation... d'autres font le minimum, faute de moyens supports.

De nombreuses actions menées par le Siège, notamment sur *Management* et *Hygiène-Sécurité*.

Objectif : sortir un bilan annuel à l'échelle de l'ensemble de l'établissement, pour suivre l'évolution.

La **Cfdt** demande un retour sur la journée des « *encadrés non encadrants* » du 14 juin.

Le **DG** indique que cette journée a réuni 45 participants, des 11 directions, dans le cadre de l'élaboration de la charte du management, pour réfléchir sur la « *plus-value d'un encadrant au Cerema* ».

La **Cfdt** demande s'il y aura un retour écrit de cette journée.

Le **DG** déclare que les agents auraient souhaité que leur production reste « *interne* » pour le moment. Elle sera présentée au séminaire des cadres le 29 juin.

La **Cfdt** estime que le Cerema pourrait plus faire appel à ses experts comme formateurs internes. En complément, elle salue l'objectif de développer la formation, mais demande s'il y a une augmentation des moyens financiers en conséquence ?

La SG/DRH répond que les choix et les priorités sont discutés à l'échelle de l'établissement, puis que chaque direction a un plafond d'autorisation de dépenses dans son budget. Il n'y a pas de cible prédéfinie.

Sur la **formation donnée**, la **Cfdt** souhaiterait que le Siège avance plus rapidement pour dresser un bilan tant quantitatif que qualitatif et sur une harmonisation des pratiques que l'on sait très diverses. Par exemple, le projet stratégique prévoyait une convention avec l'ENTPE, école qui fait énormément appel aux agents du Cerema.

Le **DG** reconnaît que la DCDC n'a pas encore assez avancé... peut être au 2^{ème} semestre 2016 ?

Prochain CTE le 12 juillet

Paris ou La Défense (13h00-16h30)

Vos représentants au Comité Technique d'Etablissement

Claude GUILLET	TSDD	DTer NC
Stéphane POULNOIS	TSDD	DTer EST
Sylvie DEYRIS	SACDD	DTer CE
Patrick FOURMIGUE	ITPE	DTer MED

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

Déclaration liminaire Cfdt:

Monsieur le Directeur Général, vous réunissez le Comité Technique du Cerema, avec un seul point pour avis (et donc vote) : "*Projet d'arrêté désignant les opérations de restructuration de service ouvrant droit au versement de la prime de restructuration de service et de l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint ainsi que de l'indemnité de départ volontaire et de l'indemnité d'accompagnement à la mobilité aux agents du Cerema*".

La **Cfdt** n'apprécie pas l'envoi de ce document hier à 15h19, pour un vote ce matin, sans avoir eu le temps d'en débattre auparavant. Nous demandons en conséquence que cet arrêté soit examiné aujourd'hui pour débat (sans vote) et non pour avis.

Nous tenons ensuite à vous faire part de deux points de fort mécontentement, mais aussi d'un point de vraie satisfaction. Puis nous vous ferons, M. le Directeur Général et chers camarades, deux propositions à mettre à l'ordre du jour du prochain Comité Technique d'Établissement (CTE) du 12 juillet, pour ne pas surcharger encore plus celui d'aujourd'hui.

1. **Mécontentement n°1.** La **Cfdt** juge insuffisant le dialogue social dans les directions impactées par **vos stratégies d'implantation et immobilière**. A St Médard, Bordeaux, Metz, Nantes, Aix, les représentants du personnel ne sont trop souvent informés qu'a posteriori des documents élaborés par les cabinets extérieurs. Quant aux agents de Bonneuil, du Bourget, de Nice ou Montpellier, l'incertitude reste entière sur leur relocalisation...
2. **Mécontentement n°2.** La **Cfdt** déplore le comportement de la Direction Générale pour les **recrutements lors des CAP**. Nous l'illustrerons par celle des **TSDD**, où siège notre camarade Claude Guillet (DTERNC-Rouen).
3. **Satisfaction.** La **Cfdt** tient à remercier et féliciter tous celles et ceux qui, dans les services RH des Directions et du Siège, ont produit rapidement ce Bilan Social. Cet outil, d'une grande qualité et d'une grande richesse, nous sera très utile.
4. **L'apprentissage au Cerema.** En février dernier, la **Cfdt** fut la seule organisation à voter **POUR** cette expérimentation. Elle s'estime donc d'autant plus légitime pour vous demander de l'inscrire au prochain CTE, avec des informations concrètes.
5. **Les directeurs du développement...** Il est inadmissible que ce sujet n'ait jamais été abordé dans ce Comité Technique d'Établissement. Il a été renvoyé dans les CTSS, au seul motif que cela modifie l'organigramme du CODIR de chaque DTER/DTEC. Le débat de fond a été escamoté. La **Cfdt** demande un bilan de ces recrutements au prochain CTE.

Pour finir, la **Cfdt** se permettra de reprendre cette citation de **Nelson Mandela**, pour le Cerema, :

"Ce qui est fait pour nous, sans nous, est fait contre nous"

Réponses du Directeur Général : tout d'abord, il regrette, autant que nous, de ne pas avoir pu nous envoyer plus tôt le projet d'arrêté pour avis. Il propose donc de le retirer de l'ordre du jour et de le mettre directement pour avis au prochain CTE.

Nota Cfdt: un minimum d'échange sur le document aurait quand même été utile.

- **mécontentements 1 et 2 :** il dit les "entendre". Pour l'immobilier, il fera le point avec les directeurs concernés, pour harmoniser vers le haut les pratiques.
- **Apprentissage + directeurs du développement :** **OUI** pour le mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du CTE du 12 juillet.

